



Probleme avec mon employeur

Par TUTU

bonjour je suis employée communale dans une petite commune j ai perdu mes clés des batiments communaux mais j avais les doubles mon employeur qui est le maire les a retrouvés et m a dit que je n avais pas le droit d en avoir fait un double

Il doit me convoquer je ne sais pas la raison suis je obligée di aller ou dois je avoir un recommander la perte des cles alors que le maires les a en sa pocession est ce une faute grave merci de vos réponses